



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-PAUL

SAINT-PAUL, le 25 avril 2007

Merci de rappeler ces références
Affaire suivie par Gerty BLONDIN
(☎ 02.62.45.38.50)
SPPA/R.D.T/REGAL/ASL

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
du lotissement « Café Vanille »**

EXTRAIT D'ACTE D'ASSOCIATION

A été constituée l'Association Syndicale Libre du lotissement « Café Vanille » dont le siège social est fixé au 6, rue Bourbon-Pointu, Sainte-Thérèse, 97419 La Possession.

BUT : elle a pour objet l'acquisition, la garde, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs à tous les propriétaires du lotissement et compris dans son périmètre, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, éclairage, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement et à l'utilisation de ceux-ci, etc.

Responsables :

Président : Monsieur FONTAINE Joseph
Trésorier : Monsieur MOUTOUSSAMY Georges
Secrétaire : Madame LOUISE Nicole

 : B.P. 88 - 97862 SAINT-PAUL CEDEX -  02 62 45.38.45 - Télécopie : 02 62 45.53.41